

Chers organisateur.ices,

Nous sommes réalisateur.ices, aventuriers.ières, caméramans, professionnels ou amateurs dans le milieu de l'exploration, de l'aventure et de la découverte. Nous sommes la force vive qui fournit la matière à émotion qui remplit les salles, qui fait vibrer le public. Aujourd'hui cette force est déséquilibrée. Voici notre témoignage commun, celui de notre collectif.

En France et à l'étranger, depuis deux décennies au moins, des événements offrant un lieu de partage de voyages et d'aventures vécues ont émergé. Leur nombre a aujourd'hui augmenté, réunissant notamment des aventuriers.ères et réalisateur.ices pour célébrer, sous forme de films documentaires, l'amour du dehors et les accomplissements d'humains qui font rêver.

Au fil du temps, ces événements se sont professionnalisés : des marques sponsorisent des séances de film, des salles de plusieurs centaines de personnes (voire milliers) sont remplies, des chaînes TV décernent des prix dans certains festivals, et des athlètes sponsorisés profitent de la lumière mise sur leurs exploits pour leur carrière. Dans certains festivals, il y a même des salariés à l'année ainsi que des prestataires spontanés. Nous sommes à une époque où les films d'aventure gagnent des oscars (Free Solo), où Netflix ou encore Canal + investissent le milieu (14x8000 avec Nims Dai, Le dernier sommet avec Sophie Lavaud), où un Youtuber gamer « fait » 35 millions de vues en 2 semaines avec une ascension de l'Everest. Pourtant, nous, réalisateur.ices de films de voyage, d'aventure ou de montagne, **faisons les constats suivant qui alimentent peu à peu un ressentiment grandissant :**

1- Il n'a jamais été aussi difficile de trouver des fonds pour réaliser nos films tant l'offre s'est démultipliée, autant que l'exigence demandée de qualité et d'engagement physique et personnel.

2- S'il est vrai que certain.e.s d'entre nous sont parfois rémunéré.e.s en amont par une production et une chaîne TV, ceci relève en réalité de l'exception. Nous sommes d'ailleurs toujours la variable d'ajustement des budgets et devons toujours nous démener pour trouver des financements. Un salaire d'une société de production ne signifie pas que l'expédition et le film soient entièrement financés.

3- Certain.e.s ont abandonné ce métier faute de pouvoir en vivre, face au manque de considération du milieu. Certains signataires de cette lettre ont songé arrêter pour les mêmes raisons – les mêmes ayant réalisé des œuvres à l'origine de standing ovation, de larmes d'espoir, de tristesse ou de joie versées à la fin des films. L'émotion, le rêve avec lequel les gens repartent, c'est nous qui le créons. Nous n'avons pas peur de le dire.

4- Les diffusions de nos films sont encore trop souvent non rémunérées, alors que les spectateurs payent pour profiter de notre travail

5- Il fut un temps où des petits festivals associatifs (dont certains existent encore) conviaient un invité pour partager un retour d'expédition, à la bonne franquette autour de

diaporamas. Aujourd'hui, nous proposons des œuvres nécessitant des mois, parfois des années de travail jamais rémunérées à la hauteur de notre implication afin de faire rêver et toucher le cœur des spectateurs.ices. Les festivals ne peuvent plus ignorer que leur économie repose, dans beaucoup de cas, sur nos films faits avec le cœur seulement, ou en grande partie.

## **Les points qui méritent selon notre collectif d'être améliorés sont donc les suivants :**

- 1 - L'accueil réservé par les festivals est souvent très chaleureux : on mange en général bien, nous sommes logés confortablement et avons l'opportunité de rencontrer d'autres réalisateur.ices, mais être présent.e sur plus de 20 weekends dans la saison (pour un film « qui marche bien »), sans compter les temps de déplacements, prend du temps, parfois sur notre travail, et ne paie pas nos loyers ou nos crédits.
- 2 -Il est illégal de rediffuser en VOD nos films sans que l'on touche (nous ou les sociétés de productions) aucun pourcentage sur ces diffusions. La seule mention dans un règlement ne doit pas vous autoriser à dérober notre travail.
- 3 -Il nous paraît également néfaste que sous, prétexte qu'un film soit primé, il soit rediffusé gracieusement plus tard dans l'année pour la promotion d'un festival, surtout s'il s'agit de séances payantes. Les droits de diffusions devraient être payés.
- 4 - Nous refusons le chantage à la présence. Si vous souhaitez sélectionner notre film et exigez notre présence, il faut que cela soit indemnisé.
- 5 -Voir du profit effectué, du business de tourisme opéré, d'autres artistes rémunérés pour leur présence (musiciens, photographes, écrivains, aquarellistes...) sur un « festival du film d'aventure » où nous payons parfois pour inscrire nos films n'est plus acceptable, surtout lorsque nos œuvres sont diffusées sans rémunération.

Nous constatons que certains festivals ont de quoi offrir un cachet pour les projections. Certains s'engagent à le faire dès cette année 2025. D'autres lancent des bourses, soutenant ainsi en partie la création de nos œuvres et nous les en remercions.

Nous sommes conscient.e.s que la réalité économique diffère d'un festival à l'autre. Nous sommes, tout comme les organisateurs.ices, extrêmement reconnaissants de l'effort des bénévoles, des salariés et de leur engagement personnel, émotionnel, pour que ces événements existent. Ce sont pour vous aussi des compromis de vie énormes. Mais nous tenons à dire que nous faisons tous partie de ce qui est désormais une économie, au même titre que les festivals de musique, de photo ou d'humour, du spectacle vivant.

## Alors quelles solutions ?

1- Nous pensons à l'unanimité qu'il serait équitable de voir rétribués nos efforts, financièrement en délivrant des droits de diffusion de l'ordre de 300 € par festival. À nous de nous organiser vis-à-vis des maisons de productions et co-réalisateur.trices sur le partage de ce cachet.

2- Être présent pour le public est un honneur car nos films vivent avec sens et c'est un bonheur immense que de voir les spectateurs vibrer dans de grandes salles. Vous savez que nous sommes reconnaissants pour ça. Mais cela est aussi chronophage et, encore une fois, non rémunéré. Au-delà des droits de diffusion, se pose la question d'une éventuelle indemnisation de l'artiste ou de l'aventurier.ère présent.e, plus-value évidente pour le festival et le public. Nous en référons au système que la plupart des festivals ont établi avec les auteurs de livres.

3- Si les festivals offraient plus de possibilités de rencontres professionnelles, alors le cercle serait encore plus vertueux et pour les festivals et pour les réalisateur.trices, protagonistes.

Nous ne sommes pas là pour exiger, car nous savons très bien que les idées évoquées plus haut seront difficiles à mettre en œuvre pour certains festivals luttant déjà pour exister. Les coupes budgétaires menacent le monde de la culture, nous le savons aussi. Nous sommes là pour dire que nous ne voulons plus, parfois nous ne pouvons plus, tout simplement, travailler gratuitement. Nous vous demandons à travers cette lettre de créer du lien, de la communication, de rassembler nos forces pour trouver des moyens permettant de continuer à nous élever ensemble, de manière équilibrée. Créons pourquoi pas ensemble une charte, une base de bonnes pratiques. Faites savoir à vos spectateurs que vous soutenez une création artistique et engagée : jouez le jeu, parlons ensemble. Ce sera aventureux et c'est tout ce qu'on veut.

Le collectif des réalisateurs.trices et protagonistes des films d'aventure et découverte.

<b>Signataires réalisateurs, aventuriers, protagonistes, producteurs.</b>	<b>Signataires festivals</b>
<b>Le comité d'écriture de la lettre</b> Sophie Planque Brian Mathé Alex Lopez Boris Wilmart Julien Ferrandez Philippe Mistral <b>Les signataires</b> Antoine Courtois Willy Minec	Festival de Chamonix Festival Partances Toulouse Festival Quai du Départ Festival Grand Bivouac Festival René Caillé de l'Aventure Festival Vallon en Montagne Festival 360° Aventures Millau Festival Les Écrans de l'Aventure Dijon Festival de film de Montagne – Regards d'altitudes

Matthieu Tordeur  
Marie Amiguet  
Sébastien Lefèbvre  
Joffrey Maluski  
Constant Pelhate  
Eric Lascar  
Morgan Monchaud  
Pierre Petit  
Christophe Raylat  
Fabien Bastide  
Eliott Schonfeld  
Anaïs Béné  
Kevin Taurin  
Marie Lachaud  
Thomas Julienne  
Antoine Girard  
Jessica Malbet  
Loïc Terrier  
Jérémy Bigé  
Caroline Lelièvre  
Lucas Lepage  
Damien Castera  
Michel Garcia  
Loïc Bregthenella  
Aurélien Prudor  
Alexis Hoke  
Tania Houlbert  
Timothée Callec  
Pierre Cadot  
Clément Couturier  
Quentin Boehm  
Thibaut Cattelain  
Sandra Ducasse  
Zoé Lemaitre  
Jérémy Vaugeois  
Marc Brulard  
Sybille D'Orgeval  
Jean-Hugues Gooris  
Valentin bertrand  
Camille Walter  
Olivier Meissel  
Matthieu Chambaud  
Frédéric Furnelle

Festival Curieux Voyageurs Saint-Etienne

**Total des signatures : 106**

Manon Kole François Damilano Loïc Terrier Julie Clavier Guillaume Funck Pejan Ekhä Marie Herenstein Helias Millérioux Louise Thaller Adelin Benard Jérémie Bonamant Tébour Guillaume Broust Simon Allix Caroline Riegel Linda Bortoletto Bertrand Delapierre Pierre de Vallombreuse Pascal Barneville Gabriel Cauchemet Aurèle Guyot Ashley Parsons Jérémie Villet Mathieu Rivoire Damien Artero Stephen Rater Marianne Chaud Thomas Meurot Cédric Tassan Bruno Maximin Thomas Delfino Pierre-Antoine Guillotel Djamila Zerrifi Benjamin Lair Cédric Gras Mathieu Le Lay Jérémy Chenal Louise Roussel Alex Marchesseau Benjamin Le Botland Francisco Taranto Junior Marion Poutevin Florian Guillier Pierre-Marie Hubert	
--	--

Paul Laurent-Vauclare Yannez Fouillet	
--	--